

2012-UNAT-222, Simmons

Décisions du TANU ou du TCNU

UNAT a souligné l'importance des évaluations du rendement et a noté qu'il semblait y avoir un modèle de retards dans la réalisation de ceux de l'appelant. Unat a jugé que, compte tenu des circonstances actuelles de l'affaire, l'attribution de 3 000 USD a été manifestement insuffisante et a augmenté la rémunération à trois mois de rémunération nette de base. UNAT a autorisé l'appel dans la mesure où il concernait la compensation.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

La requérante a contesté sa non-sélection pour un poste, le retard dans l'achèvement de son évaluation du rendement en 2006-2007 et le retard pendant l'appel. UNDT a constaté que la candidature du demandeur pour le poste était pleinement et assez considérée. Cependant, UNDT a constaté que l'administration était responsable d'un retard inapproprié en ce qui concerne l'évaluation du rendement du demandeur pour 2006-2007. UNDT a également constaté que l'administration était responsable du retard indue dans le JAB constituant un panel pour examiner l'appel. UNDT a attribué l'indemnisation des demandeurs pour les violations de la procédure au montant de 3 000 USD.

Principe(s) Juridique(s)

Gauche délibérément vide

Résultat

Appel accordé en partie

Applicants/Appellants

Simmons

Entité

BSCI

Numéros d'Affaires

2011-230

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

6 Mai 2014

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compensation

Dommages-intérêts pécuniaires (matériels)

Gestion de la performance

Évaluation des performances

Jugements Connexes

UNDT/2011/085